



Comité Régional de Cyclotourisme Nouvelle-Aquitaine



CAHIER DES CHARGES CONCOURS PHOTO - VIDEO

REGLEMENT DU CONCOURS ANNUEL

Article 1^{er} : Le Comité Régional de Cyclotourisme Nouvelle-Aquitaine organise un concours annuel photo - vidéo.

Ce concours est ouvert exclusivement et réservé à tous les licenciés de la fédération affiliés à un club, ou membres individuels de la Nouvelle-Aquitaine.

Article 2 : Aucun droit de participation n'est perçu

Article 3 : Le sujet du concours est fixé chaque année par le comité directeur du COREG

Article 4 : Il sera annoncé lors de l'Assemblée Générale et diffusé à tous les Clubs et sur le site internet du Coreg Nouvelle-Aquitaine

Article 5 : Les épreuves seront jugées par un jury de 5 personnes membres de la commission du COREG. Les membres du jury ne peuvent participer au concours.

Article 6 : Les photos à produire seront exclusivement au format numérique Jpeg (3Mo minimum), ou PDF et les vidéos au format mp4 d'une durée maximum 5 minutes. Ne pas retravailler vos photos et vidéos, ni les réduire, envoyer les originaux.

Article 7 : Les photos peuvent être envoyées par mail en fichiers joints, logiciels de transferts de fichiers volumineux comme Wetransfer ou gros fichiers.
Pour les vidéos, le logiciel de transfert est conseillé.

Article 8 : Il sera désigné trois lauréats adultes et trois lauréats jeunes - 25 ans pour la catégorie photo au sein du comité régional de cyclotourisme Nouvelle Aquitaine. Chaque participant s'engage à ne présenter que des reproductions personnelles et de l'année en cours et prise en Nouvelle-Aquitaine.

Article 9 : Le comité directeur du COREG se réserve la possibilité d'utiliser ces photos et vidéos pour alimenter la médiathèque régionale.

Article 10 : La remise des prix : un bon d'achat pour les trois premiers lauréats photos et un pour le lauréat vidéo aura lieu lors de l'Assemblée Générale du COREG. À titre exceptionnel, un Super prix régional photo peut être récompensé.

Modalités

Chaque réalisation devra être référencée avec un titre et un pseudonyme choisis par le participant. Chaque participant devra préciser son nom, prénom, âge, N° de licence FFCT, son club, sa ville.

THEMES :

L'eau en Nouvelle-Aquitaine *

L'eau peut être, la pluie, une rivière, une cascade, un lac, etc..

Les pierres en Nouvelle-Aquitaine *

Les pierres peuvent être, châteaux, carrières, ponts, etc...

* exclut la neige et la grêle

* les cyclistes doivent être de dos

Les photos sont à envoyer au responsable de la commission photo du COREG
Avant le 30 octobre de chaque année.

Gilles LAVANDIER
Concours photo - vidéo
8 rue Albert Camus - 33530 BASSENS
Mail : nouvelleaquitaine-technique@ffvelo.fr